

# **COMMENTAIRES / INDICATEURS 2011 TRIMESTRE 2**

	du 01/04/11	<u>du 01/04/10</u>	<u>au</u>	<u>au</u>		<u>au</u>
	au 30/06/11	au 30/06/10	30/06/2011	30/06/2010	<u>Variation</u>	31/12/10
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	74 280	67 462	146 189	126 741	15%	264 552
Intérêts et revenus assimilés	51 427	42 955	101 157	79 919	27%	176 685
Commissions (en produits)	13 884	12 753	25 149	24 347	3%	48 987
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 691	11 413	14 935	19 469	-23%	35 412
Revenus du portefeuille d'investissement	1 278	341	4 948	3 006	65%	3 468
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	28 278	23 598	56 698	45 068	26%	97 151
Intérêts encourus et charges assimilées	27 521	23 005	55 337	44 037	26%	94 064
Commissions encourues	757	593	1 361	1 031	32%	3 087
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	46 002	43 864	89 491	81 673	10%	167 401
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	662	931	1 290	932	38%	2 038
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	22 014	20 255	43 870	38 418	14%	80 297
Frais de personnel	16 165	13 830	31 814	27 026	18%	54 649
Charges générales d'exploitation	5 849	6 425	12 056	11 392	6%	25 648
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			373 281	370 394	1%	368 021
Portefeuille Titres Commercial			303 873	308 652	-2%	310 358
PortefeuilleTitres d'Investissement			69 408	61 742	12%	57 663
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			2 950 737	2 512 729	17%	2 616 674
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			3 289 529	3 120 539	5%	3 234 984
Dépôts à vue			1 050 980	946 978	11%	1 041 015
Comptes d'épargne			1 108 758	945 688	17%	1 035 758
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			86 255	37 223	132%	36 711
10) CAPITAUX PROPRES *			301 402	238 938	26%	303 446

<sup>\*</sup> Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de la période du deuxième semestre 2011 et 2010. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2010.



## I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 30 juin 2011 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres côtés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non côtés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

## Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

## Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondantes. Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

#### Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2011 sont déduits du résultat.

## Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2011 sont rajoutées au résultat.



#### **II/ LES FAITS MARQUANTS**

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont élevés au 30 juin 2011 à 3 289.5 Millions de dinars (MDT) en progression de 169 MDT soit 5,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression a concerné aussi bien les dépôts à vue avec 104 MDT (+11%) que les comptes d'épargne avec 163 MDT (+17%). :

- . l'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 2 950.7 MDT à fin juin 2011, marquant un accroissement de 438 MDT soit 17 %, en comparaison à son niveau une année auparavant.
- . Le produit net bancaire s'est amélioré pour s'établir à 89,5 MDT au 30 juin 2011 contre 81,7 MDT à fin juin 2010, soit une augmentation de 10 %. Cette augmentation a été réalisée par l'accroissement simultané de la marge d'intérêt de 27,6 % et de la marge sur commissions de 2 %.
- . Au cours du premier semestre 2011, Attijari bank a poursuivi sa stratégie d'expansion de réseau, avec l'ouverture de 6 nouveaux points de vente portant ainsi le nombre total des agences à 175 à fin juin 2011 contre 151 à fin juin 2010.